

Rénovation et télégestion de l'éclairage urbain à Copenhague

L'éclairage public peut représenter jusqu'à 40 % du budget énergétique d'une ville. L'optimiser représente un enjeu financier majeur. Mais pas seulement. La question est aussi environnementale : pollution visuelle, rejet de CO₂. L'éclairage peut également avoir un impact positif sur la sécurité et l'esthétique de la ville. Citelum, filiale d'EDF et expert de la lumière urbaine, accompagne les villes en intégrant tous ces paramètres pour optimiser la gestion et la configuration de leur éclairage. Par exemple à Copenhague. En 2014, Citelum et la Ville ont signé un contrat de douze ans pour optimiser les performances environnementales du service public de l'éclairage urbain. La rénovation de l'éclairage s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone de la Ville à l'horizon 2025.



Ce contrat prévoit :

- **la rénovation de la moitié des installations** lumineuses de la ville, soit 20 000 points lumineux et 8 000 mâts, en privilégiant la technologie LED, moins énergétivore;
- **la mise en place d'une solution informatisée** – une plateforme de maintenance urbaine suivie électroniquement (MUSE) interfacée avec le dispositif de télégestion sécurisée des points lumineux permettant d'optimiser la sécurité, la continuité et la qualité du fonctionnement de l'éclairage public au quotidien.

La réduction de la consommation électrique annuelle de l'éclairage urbain pourrait atteindre plus de 50%. Une estimation à confirmer une fois le programme achevé. Ce chantier de rénovation de l'éclairage s'inscrit dans un programme plus vaste qui intègre les mobilités douces (piétons, vélos...), la revalorisation des espaces urbains, la revitalisation des quartiers et la mise en valeur du patrimoine architectural.

REPÈRES

40 000 points lumineux au total > 20 000 points lumineux à modifier > 7 500 modifiés après 12 mois

8 000 mâts à rénover > 3 800 rénovés après 12 mois

POUR LES CURIEUX



UNE GESTION COMPLÈTE

Le contrat, qui lie Citelum et la ville de Copenhague, est un programme dit de « gestion complète ». Il comprend des prestations :

- d'ingénierie et de conception-lumière;

- de réalisation des travaux neufs et de rénovation;

- d'exploitation et de maintenance des installations.

Toutes nos solutions sur :
edf.fr/cop21

50 SOLUTIONS POUR LE CLIMAT

